

CHALLENGE AVIATION INC.
LISTE DE CONTRÔLE TRANSFRONTALIÈRE
PAR CLAUDE ROY
(En date du 20 mai 2021)

La réglementation

Tout ultra-léger canadien a le droit de voler aux États-Unis si...

Le pilote possède soit...

Une licence de pilote privé

Un Permis de Pilote Ultra-Léger (PPUL) avec annotation d'instructeur

Tout ultra-léger canadien a le droit de transporter une deuxième personne en plus du pilote en commande lors d'un vol aux États-Unis si...

Dans le cas d'un ultra-léger de base

La deuxième personne est un pilote qualifié

Dans le cas d'un ultra-léger de type évolué (AULE)

La deuxième personne est un pilote qualifié ou

La deuxième personne est un passager et

Le pilote est qualifié pour l'emport de passager

Le pilote a le certificat médical nécessaire

L'avion n'a aucune restriction envers l'emport de passager

Avant le vol

eAPIS (en anglais : electronic Airline Passenger Information System)

Vous devez vous inscrire, vous et votre avion

Vous devez soumettre un avis d'arrivée aux États-Unis

Vous devez soumettre un avis de départ des États-Unis

Transpondeur

Requis pour vous suivre par radar d'un côté à l'autre de la frontière

Une exemption au transpondeur est disponible sur demande

Décalque - Douanes américaines

Obligatoire pour voler aux États-Unis, comme une taxe de voyage déguisée

Cartes appropriées

Suppléments de vol et annuaires des aéroports et des installations appropriés

Documents personnels

Certificat de pilote ou Document d'aviation

Certificat médical valide

Preuve de citoyenneté

Passeport

Pièce d'identité avec photo

Autres documents au besoin

Carnet du pilote

Carnet de voyage de l'avion
Visa
Certificat de naissance
Carte d'identité de résident temporaire

Documents de l'aéronef

Certificat d'enregistrement de l'avion (permanent et non temporaire)
Informations sur la masse & centrage de l'avion
Autorisation spéciale de vol de la FAA (pour opérer un ultra-léger aux États-Unis)
Preuve d'assurance responsabilité
Décalque – Douanes américaines
 Apposé à l'avion, près de la porte d'entrée du pilote
 Sinon, une preuve d'achat avec vous

Avant le moment du départ

Du Canada vers les États-Unis
 Déposez votre avis d'arrivée eAPIS avant le vol et
 Recevez l'approbation américaine par courriel
 Attention : l'approbation de la demande peut prendre jusqu'à cinq jours
 Donnez une notification préalable aux douanes américaines de votre arrivée
 Appelez le bureau des douanes affilié à votre aéroport d'entrée prévu
 Pas moins de deux heures, mais
 Pas plus de 24 heures avant l'arrivée

Des États-Unis vers le Canada
 Déposez votre avis de départ des États-Unis à travers l'eAPIS
 Appelez le Bureau des douanes du Canada au 888-226-7277
 Au moins deux heures, mais
 Pas plus de 48 heures avant votre arrivée au Canada
 Déposez et activez un plan de vol international
 Vérifiez les NOTAMs et les restrictions temporaires de vol
 (en anglais : Temporary Flight Restrictions ou TFRs)
 Transmettez votre numéro d'exemption de transpondeur, si besoin, ou
 Contactez ATC et obtenez un code transpondeur avant de traverser
 Obtenu à votre Centre d'information de vol d'arrivée
 (en anglais : Flight Information Centre ou FIC)

À l'aller comme au retour
 Informez les douanes de tout changement du temps estimé de l'arrivée
 (en anglais : Estimated Time of Arrival ou ETA)
 Faites ceci en vol via l'ATC ou le FSS
 Obtenez le numéro et le nom de tout agent des Douanes...
 À qui vous parlez, ou
 À qui l'ATC ou le FSS a parlé

Avant le moment de l'arrivée

Effectuez votre premier atterrissage à l'aéroport d'entrée désigné
Circulez jusqu'à la zone douanière désignée sur l'aire de stationnement
Arrivée aux États-Unis

Ne soyez pas en avance et pas plus de 15 minutes en retard
sur votre temps déclaré d'arrivée

Attendez que le douanier vous demande de sortir de l'avion

Arrivée au Canada

Si vous n'êtes pas rencontré par les douanes à votre temps déclaré d'arrivée
Attendez 15 minutes à l'intérieur de votre avion

Si la personne des douanes n'est toujours pas arrivée après 15 minutes

Sortez de l'avion

Trouvez un téléphone et composez le 888-226-7277

Suivez les instructions du fonctionnaire des douanes

Obtenez un numéro de dédouanement et

Inscrivez le numéro de dédouanement dans votre Carnet de pilote

N'oubliez pas de fermer votre plan de vol